

Désinfection
hebdomadaire
des marchés
et complexes
commerciaux

HORIZONS

Pluviométrie :
Des pluies
enregistrées
dans plusieurs
wilayas du pays

Lire page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS - ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION

N°7806 DU LUNDI 22 JUIN 2020

PRIX : 20 MRU

Lire page 2

L'Académie diplomatique un outil d'excellence au service des relations internationales



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur, M. Ismaël Ould Cheikh Ahmed, a réceptionné vendredi en présence du diplomate chinois, l'extension du ministère qui abrite l'Académie diplomatique réalisée par le gouvernement de la République Populaire de Chine.

La réception de l'Académie diplomatique au ministère, traduit les liens historiques entre notre pays et la République Populaire de Chine et concrétise, dans les faits, une réalisation indispensable et un outil d'excellence au

service des relations internationales, qui va permettre une mise à niveau des personnels diplomatiques et relever ainsi la qualité de notre présence dans le monde et rendre notre diplomatie plus active, conformément aux engagements du Président de la République. En effet, Son Excellence M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani ambitionne d'une part, de doter la diplomatie mauritanienne de ressources humaines de haut niveau et d'autre part, de renforcer les échanges professionnels et de connaissances avec tous les partenaires de la Mauritanie.

Lire page 3

La ministre de l'Environnement à Horizons :

« Nous réviserons, l'année prochaine, la stratégie nationale pour la biodiversité »



La ministre de l'Environnement et du Développement durable, Mme Mariem Bekaye, a accordé une interview au journal Horizons dans laquelle, elle a évoqué la question de la préservation de la biodiversité qui est devenue un défi mondial, précisant que les derniers rapports de l'ONU montrent que près de 40% des espèces de la faune et de la flore pourraient s'éteindre d'ici 2050.

Elle a insisté sur le rôle primordial des écosystèmes dans la préservation de la biodiversité dont les différentes composantes fournissent les matières premières dont nous avons besoin, notamment pour assurer notre sécurité alimentaire, notre santé et notre bien-être.

Lire pages 6-7

Un pavillon à la clinique Ridhouane entièrement dédié au traitement des malades de la covid-19



Le ministre de la Santé, le Dr Mohamed Nadhirou Ould Hamed, a effectué vendredi une visite d'inspection au pavillon consacré au traitement des malades atteints de coronavirus à la clinique Ridouane 3 au secteur 18 de Tarbil, dans la moughataa de Riyadh (Nouakchott Sud). Le pavillon comprend une unité de dépistage et une section spécialisée comptant 6 lits d'hospitalisation. Chaque lit dispose d'un appareil à oxygène. De même, les médicaments nécessaires pour traiter les cas de Covid-19 sont disponibles. Le pavillon comprend également une unité d'imagerie, un laboratoire et dispose d'une ambulance.

La clinique représente une opportunité pour les habitants de la zone qui peuvent bénéficier gratuitement de tests et d'exams.

Lire page 4

Une caravane sanitaire contre la propagation du Coronavirus



Une caravane sanitaire pour lutter contre la propagation du Coronavirus a démarré ses activités vendredi à Nouakchott. Initiée par l'ONG AMAMI, la caravane dispose des équipements nécessaires, à la réalisation de tests en vue d'identifier les cas d'atteinte de Covid-19. Fruit de la collaboration entre le ministère de la Santé, le commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la société civile et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), cette campagne de sensibilisation, comme d'autres qui seront menées au profit des personnes infectées par ce virus, a pour objet d'informer le public sur les mesures préventives et les comportements à suivre lors de la phase de confinement.

Lire page 3



Pour le signalement de tout cas suspect de coronavirus : appeler le numéro gratuit 1155



Présentation des condoléances du Président de la République à la famille de la victime de la localité d'Ahil Adjem

Les condoléances du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, ont été présentées, par le wali de Guidimakha, M. Teyib Ould Mohamed Mahmoud dimanche, à la famille de la victime, tombée suite aux violentes tempêtes survenues, ces dernières 24 heures, dans la localité d'Ahil Adjem, département de Ghabou, . Le wali a également constaté l'ampleur des dégâts engendrés par les tempêtes et inondations dans les localités d' d'Ahil Adjem, de Hassi Dhaw, d'Amaga et de Chirva.

M. Mohamed Mahmoud a déclaré à l'AMI que sa visite avait pour objectifs de s'informer de l'ampleur des dégâts occasionnés dans ces localités par de fortes tempêtes pluviales, d'une part, et de présenter les condoléances du Président de la République aux proches du décès engendré par ces aléas climatiques.

Au cours de sa tournée, le wali était accompagné du hakem de Ghabou et de son conseiller pour les affaires économiques et le développement local.

Pluies sur plusieurs points du territoire national

Le service du Réseau Administratif de Commandement (RAC) du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a fait état de pluies survenues dans la nuit du samedi à dimanche sur plusieurs points du territoire.

En voici le relevé effectué par les services de la météorologie nationale :

Hodh Charghi :

Aoucinatt 05 mm ;
Djiguenni 02 mm ;

Hodh El Gharbi :

Tintane 26 mm ;
Radhi 10 mm ;
Guogui Zemmal 01 mm ;
Medbougou 06 mm ;
Geett Teydouma 30 mm ;
Kobenni 04 mm ;

Assaba :

Kiffa 09 mm ;
Messaha 20 mm ;
Sava N'diaye 05 mm ;
M'Sab Agjoul 25 mm ;
Krekhet Chareb 15 mm ;
Kankossa 05 mm ;
Gueralla 04 mm ;
Oulad Hama 22 mm ;
Agmeimine 06 mm ;
Rachid 38 mm ;
Oudey Ivoulane 09 mm ;
Oum Chgag 07 mm ;
Verkaka 10 mm ;
Melgué 15 mm ;
Aroueiji N'dawda 10 mm ;
Fam Lekhdheirat 20 mm ;
Kendra 15 mm ;
Guerou 01 mm ;
Toueighida 40 mm ;
Geiva 20 mm ;
Tichilit Ahel Lemir 15 mm ;
Lebneya 09 mm ;
Laoueina Beida 22 mm ;
Dar Salam 15mm ;
Boumeid 02 mm ;

Gorgol :

Maghama 17 mm ;
Daw 20 mm ;
Touel 35 mm ;
Douel 06 mm ;
Dangara 30 mm ;
Touejila 02 mm ;

Brakna :

Sangrava 15 mm ;
Dionaba 09 mm ;
Ouad Amour 35 mm ;
Maghtaa Lahjar 18 mm ;
Agmeimine 20 mm ;

Lekhreuza 65 mm ;
Beirett dink 40 mm ;
Leya 25 mm ;
Maal 01mm ;
Mbermouss 05 mm ;
Toueidima 13 mm ;
Oum Greinatt 10 mm ;
Dar El Barka 05 mm ;
Chegar 12mm ;
Toueila 10 mm ;
Greimi 50 mm ;
Azlatt 05 mm ;
Aleg 02 mm ;

Tagant :

Siyassa 35 mm ;
Achram 02 mm ;
Igovane 20 mm ;

Guidimagha :

Hassi Chegar 20 mm ;
Artemou 62 mm ;
Ajar Ahel Salem 20 mm ;
Ahel Sidi M'Barek 18 mm ;
Hamdalla 43 mm ;
Diala 20 mm ;
Krenkoumou 25 mm ;
Ahel Samba 31 mm ;
Tachott 15 mm ;
Ahel Sennou 15 mm ;
Arr 36 mm ;
N'Keila-1 50 mm ;
Ajar 07 mm ;
Sélibaby 06 mm ;
Baydiam 24 mm ;
Ahel Issa Baba 15 mm ;
Sed Elmé 39 mm ;
Melgué 02 mm.

Wilaya de Nouakchott

Le service du Réseau Administratif de Commandement (RAC) du ministère de l'Intérieur a fait état de la tombée de pluies dans la nuit du vendredi au samedi sur plusieurs moughataas de Nouakchott.

Voici le relevé effectué par les services de la météorologie nationale :

Wilaya de Nouakchott Ouest :
- Tevragh Zeina : 05 mm
- Ksar :05 mm
- Sebkhia : 02 mm
Wilaya de Nouakchott Nord :
- Teyarett :04 mm
- Dar Naïm : 04 mm
- Toujounine :04 mm
Wilaya de Nouakchott Sud :
- Arafatt : 04 mm
- Riyadh : 02 mm

Hodh El Gharbi:

Les neuf cas atteints de Covid-19 se rétablissent

Le directeur régional de l'Action sanitaire de la wilaya du Hodh El Gharbi, Dr Bou-bacar Ould Wafi, a affirmé que les neuf cas d'infections au coronavirus enregistrés dans la wilaya sont désormais hors de danger et ont même développé des anticorps contre le virus.

Il a ajouté, dans une déclaration à l'Agence Mauritanienne d'Information, que ces atteintes, dont une est apparue à Kobenni, une autre à Tintane et sept à Aïoun, sont toutes, dues à des contacts de personnes déjà contaminées.

Le directeur régional de l'Action sanitaire

a déclaré que les services de santé de la wilaya ont effectué 329 tests rapides, dont 62 contacts à Tintane, 8 à Tamchakett, 62 à Kobenni et 199 dans la moughataa d'Aïoun. Les cas d'infection enregistrés ne nécessitent ni d'hospitalisation, ni traitement et mais font juste l'objet d'un suivi quotidien de la part des équipes médicales qui les visitent à domicile pour vérifier leur état.

M. Ould Wafi a souligné que le ministère a réservé une aile équipée au Centre hospitalier d'Aïoun destinée à accueillir, au besoin, les cas critiques de Covid-19.

Le bureau exécutif UPR se réunit en session ordinaire

Le bureau exécutif de l'UPR se réunit en session ordinaire

Le bureau exécutif du parti de l'Union pour la République (UPR) a tenu, samedi à Nouakchott, une session ordinaire, sous la présidence de M. Sidi Mohamed Ould Taleb Amar, son président.

Au début de la réunion, le président de l'UPR a fait un exposé général sur la situation politique dans le pays, sur le bilan de l'application du programme "Tahoudaty" (Mes engagements) du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, ainsi que sur le climat d'ouverture et d'apaisement politiques qu'il a restauré depuis son accession au pouvoir.

La rencontre a également été l'occasion

d'une communication sur la situation épidémiologique dans le pays et le développement de la pandémie de la covid-19 ainsi que sur d'autres sujets d'actualité.

Cette session est la première de l'UPR depuis l'apparition de la pandémie de nouveau coronavirus, pandémie, à la lutte contre la propagation de laquelle, le parti s'est engagé activement, à travers le soutien du plan national de lutte annoncé par le Président de la République et les mesures gouvernementales d'application ainsi qu'à travers une coordination politique à grande échelle incluant les formations de la majorité et celles de l'opposition représentées au Parlement.

HORIZONS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION



**DIRECTEUR DE PUBLICATION,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AMI :**

Mohamed Fall Oumeir Beye

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :

Maarouf Ould Oudaa

RÉDACTEUR EN CHEF :

Sidi Moustapha Ould Bellali

SECRETAIRE DE REDACTION :

Abderrahmane Ould Cheikh

CHEF DIVISION MAQUETTE :

Elhadrami Ould Ahmedou

TIRAGE : IMPRIMERIE NATIONALE

L'Académie diplomatique un outil d'excellence au service des relations internationales



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur, M. Ismaël Ould Cheikh Ahmed, a réceptionné vendredi en présence du diplomate chinois, l'extension du ministère qui abrite l'Académie diplomatique réalisée par le gouvernement de la République Populaire de Chine. Le ministre des Affaires étrangères, s'est entretenu par la suite, avec SE.M. Zhang Jianguo, ambassadeur de la République Populaire de Chine accrédité en Mauritanie. L'entretien a été pour les deux par-

ties, l'occasion de passer en revue les relations de coopération entre les deux pays et les moyens de les renforcer davantage. La réception de l'Académie diplomatique au ministère, traduit les liens historiques entre notre pays et la République Populaire de Chine et concrétise, dans les faits, une réalisation indispensable et un outil d'excellence au service des relations internationales, qui va permettre une mise à niveau des personnels diplomatiques et rehausser ainsi la qualité de notre présence dans le monde et rendre notre diplomatie plus active,

conformément aux engagements du Président de la République. En effet, Son Excellence M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani ambitionne d'une part, de doter la diplomatie mauritanienne de ressources humaines de haut niveau et d'autre part, de renforcer les échanges professionnels et de connaissances avec tous les partenaires de la Mauritanie. L'entrevue s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère, l'ambassadeur Ahmed Ould Sid Ahmed Ould Dié et du directeur général de la coopération bilatérale, M. Mohamed El Hanchi Kettab.

Caravane sanitaire pour lutter contre la propagation du Coronavirus



Une caravane sanitaire pour lutter contre la propagation du Coronavirus a démarré ses activités vendredi à Nouakchott. Initiée par l'ONG AMAMI, la caravane dispose des équipements nécessaires, à la réalisation de tests en vue d'identifier les cas d'atteinte de Covid-19. Fruit de la collaboration entre le ministère de la Santé, le commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la société civile et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), cette campagne de sensibilisation, comme d'autres qui seront menées au profit des personnes infectées par ce virus, a pour objet d'informer le public sur les mesures préventives et les comportements à suivre lors de la phase de confinement.

Le commissaire adjoint aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la société civile, M. Rassoul Ould Khal, a précisé, dans un mot pour la circonstance, que cette intervention rentrerait dans le cadre des orientations du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, visant à impliquer tous les acteurs dans la lutte contre la pandémie. Il a affirmé que cette caravane, qui constitue un appui à la stratégie d'élargissement du champ des examens médicaux, fait partie également d'une série d'interventions menées par le Commissariat en contribution aux efforts de lutte contre ce fléau, avec un don de quantités de denrées de base aux franges vulnérables de la société, à

savoir, les pensionnaires des prisons, les personnes à besoins spécifiques, celles vivant avec le VIH/SIDA, les albinos et les immigrés. Le commissaire adjoint aux Droits de l'Homme a salué le rôle joué par les organisations de la société civile (OSC) pour faire face à ce fléau, indiquant que le Commissariat veillera à les impliquer dans les diverses interventions qu'il aura à initier. À son tour, le président du Forum des Acteurs non-étatiques en Mauritanie, M. Mohamed Lemine Ould Sidi, a remercié l'ONG AMAMI pour son action de bienfaisance qui dénote de l'importance de l'apport des OSC dans les efforts de lutte contre la Covid-19, tant au niveau de la sensibilisation qu'à celui de l'octroi d'aides ou de réalisation de tests. Dr Moulaye El Mehdi Ould Moulaye Zein, président de l'ONG AMAMI a, quant à lui, indiqué que cette campagne représente une participation de la société civile aux efforts de lutte contre la pandémie, et à l'accès des citoyens aux services sanitaires, avant de faire remarquer que les acteurs non-étatiques jouent désormais un rôle de premier plan dans tous les domaines en Mauritanie. La cérémonie s'est déroulée en présence de la secrétaire générale du ministère de la Santé, du wali de Nouakchott Ouest, du hakem de la moughataa de Tevragh Zeina et du directeur de la société civile au Commissariat.

Désinfection hebdomadaire des marchés et complexes commerciaux



Conformément aux dernières décisions du Comité interministériel chargé de la lutte contre la covid-19, les marchés et complexes commerciaux de Nouakchott ont fait, vendredi dernier, l'objet de vastes campagnes de désinfection. Pour suivre le déroulement de ces campagnes, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a effectué, vendredi matin, une visite aux équipes pour s'informer des moyens utilisés lors de la première phase de la campagne de pulvérisation et de désinfection des marchés et complexes commerciaux à Nouakchott, organisée par le département de l'Intérieur et de la Décentralisation, représenté par la Délégation générale à la sécurité civile et à la gestion des crises, le ministère de la Santé et le Croissant Rouge Mauritanien. Dans le cadre des mesures prises par le Comité ministériel, cette campagne est menée en vue de désinfecter les marchés complexes commerciaux au niveau de la capitale dans deux phases: aujourd'hui et vendredi prochain pour nettoyer la ville par les services compétents et la mettre au niveau des défis auxquels le pays se trouve confronté en raison de la pandémie de Coronavirus. La Délégation générale à la Sécurité civile et à la gestion des crises a mis à disposition plus de 100 éléments de ses effectifs, entraînés et bien équipés pour ce genre d'interventions, en plus

de 25 autres dépêchés par le Croissant Rouge Mauritanien qui se chargent de la sensibilisation des citoyens sur les dangers de ce fléau, les moyens de prévention pour s'en prémunir. En outre, la Garde et la Police Nationales ont mis à disposition aussi des moyens logistiques à cette fin. Dans une déclaration à l'AMI, en marge d'une visite, le général Khattar Ould Mohamed M'Bareck, Délégué général à la sécurité civile et à la gestion des crises, a affirmé que cette campagne sera exécutée en deux étapes dans les trois wilayas de Nouakchott, en collaboration entre la Délégation, le ministère de la Santé et le Croissant Rouge Mauritanien. Et ce dans le but de nettoyer, de pulvériser et de désinfecter les marchés et complexes commerciaux au niveau de la Nouakchott. Il a assuré de la disposition de la Délégation générale à la sécurité civile et à la gestion des crises à contribuer efficacement à l'effort national de lutte contre la pandémie de Coronavirus au moyen d'équipes dotées du matériel approprié, exprimant ses remerciements à tous ceux qui ont pris part à cette campagne. Le secrétaire général était accompagné, lors de cette visite, des walis des trois wilayas de Nouakchott, de certains conseillers du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, des hakems des moughataas et des maires des communes de Nouakchott.

L'UNA va former plus de deux mille journalistes dans les pays de la coopération islamique



L'Union des Agences de Presse des pays membres de l'Organisation de la Coopération islamique (UNA) a annoncé l'exécution d'une initiative de perfectionnement de deux mille deux cents journalistes dans l'utilisation des outils informatiques en période de crise, dans la propagation des rumeurs, l'emploi des techniques modernes et les plateformes numériques dans la diffusion du savoir et la formation de cadres capables de suivre l'évolution de la Covid-19 et l'après-covid. Le directeur adjoint de l'Union, M.

Zayed Sultane Abdellah a affirmé que l'UNA est déterminée à améliorer le niveau de couverture des situations de pandémie et des catastrophes et à offrir des opportunités de renforcement des capacités des journalistes dans le traitement des différents aspects d'une crise. Il a précisé que l'initiative de l'Union a été lancée en mai dernier au cours de la visioconférence organisée sous le thème : "le rôle des agences de presse dans le soutien des efforts de lutte contre la COVID-19".

Un pavillon à la clinique Ridhouane entièrement dédié au traitement des malades de la covid-19



Le ministre de la Santé, le Dr Mohamed Nadhirou Ould Hamed, a effectué vendredi une visite d'inspection au pavillon consacré au traitement des malades atteints de coronavirus à la clinique Ridhouane 3 au secteur 18 de Tarhil, dans la moughataa de Riyadh (Nouakchott Sud).

La visite a pour objectif de s'enquérir de la situation du service en charge des patients atteints de Covid-19, qui comprend une unité de dépistage et une section spécialisée de 6 lits. Chaque lit dispose d'un appareil à oxygène. De même, les médicaments nécessaires pour traiter les cas de Covid-19 sont disponi-

bles. Le pavillon comprend également une unité d'imagerie, un laboratoire et dispose d'une ambulance. Dans son discours pour l'occasion, le ministre de la Santé a affirmé que le but de sa visite était de s'enquérir de l'état des patients du coronavirus, des équipements disponibles à la clinique et de ses capacités d'accueil de patients atteints de coronavirus. Il a ajouté que cette initiative est très importante pour les citoyens qui bénéficieront du dépistage et apprécié le rôle de la clinique, mise en place en temps opportun pour aider les autorités sanitaires à faire face à la pandémie. Il a souligné que la clinique représente une opportunité pour les habitants de la zone qui peuvent profiter de tests et d'examen gratuits. Au cours de cette visite, le ministre était accompagné du président de l'Union nationale du Patronat Mauritanien, (UNPM), M. Mohamed Zeine El Abidine Cheikh Ahmed.

Adrar:

Financement de projets et aide financière aux populations démunies

Le dépôt de dossiers de candidature pour le financement de projets générateurs de revenus s'est poursuivi samedi auprès de la Caisse de dépôt et de développement (CDD) de la wilaya de l'Adrar, pour la 3ème journée consécutive. L'opération concerne sept communes rurales : Ain Ahel Taya, Tawaz, Choum, Al Ma'aden, N'terguent, El Medah et El Ain Safra.

Le directeur de l'agence, M. Brahim Ould Mohamed Habib a, dans une déclaration à l'Agence Mauritanienne d'Information, affirmé que ces financements, que sa structure est chargée d'exécuter dans la wilaya, en coordination avec les autorités administratives compétentes, s'inscrivent dans le cadre du programme "Mes priorités" lancé par le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Il a ajouté que ces fonds visent à améliorer l'accès aux services de base dans les zones rurales en offrant un financement adapté aux besoins spécifiques de la population,

conformément aux critères d'éligibilité, aux conditions de financement et aux procédures de traitement des dossiers, précisant que la réception des dossiers se poursuivra jusqu'au 30 juin courant.

Il a déclaré que pour mettre en œuvre ces financements, 85 millions d'ouguiyas (anciennes) seront mobilisés au profit de promoteurs de projets individuels qui bénéficieront de prêts d'un montant de 20000 MRU. Quant aux initiateurs de projets collectifs, ils pourront profiter de prêts s'élevant à 60000 MRU remboursables sur trois ans avec un taux d'intérêt de 3% par an et une période d'exemption de trois mois.

Il a expliqué que les dossiers seront triés et approuvés par le comité régional de financement présidé par le wali de l'Adrar, M. Hadady M'Paly Yatéra.

Le directeur de l'Agence de la CDD de l'Adrar a souligné que depuis sa création en décembre 2012, cette agence a financé près de 629 projets pour un montant total de 265 000

000 UM.

Le gestionnaire de la Caisse de prêt et d'épargne d'Atar, M. Sidi Ould Salem, a expliqué que l'agence "Taa-zour" de la ville a commencé il y a trois jours à remettre une aide financière destinée à soutenir les familles pauvres afin d'atténuer les conséquences des mesures de précaution prises contre la pandémie du coronavirus. Il a souligné que les bénéficiaires de ce soutien ont été identifiés suite à un recensement réalisé en deux étapes.

M. Ould Salem a expliqué que cette aide financière a touché 3 655 personnes, dont 1556 dans la seule moughataa d'Atar, pour un montant total de 8 223 750 MRU, chaque personne inscrite recevant une somme de 2 250 MRU.

Certains des bénéficiaires de l'aide financière ont apprécié ce geste venu en temps opportun. D'autres personnes se sont plaintes d'avoir été exclues de l'opération.

Poste de santé d'Amder :

Une structure performante pour préserver la santé du citoyen

Le niveau de santé d'une population permet de mesurer le degré de sa contribution au développement de l'économie de son pays. C'est partant de ce constat que le gouvernement accorde un intérêt particulier au secteur de la santé en dotant ses différentes structures de moyens humains et matériels pour l'accomplissement de leur mission. Le poste de santé d'Amdeir, localité relevant de la commune de Tawaz (moughataa d'Atar), a été créé en 2009. Il possède un service de radiologie, un d'ophtalmologie, un cabinet dentaire, une pédiatrie, un centre nutritionnel, un laboratoire et une pharmacie. Ces différents services

sont équipés en matériels modernes permettant de mener toutes les consultations médicales de qualité au même titre que les centres de santé spécialisés. Un médecin, un infirmier et une sage-femme travaillent au poste de santé qui réalise cent à cent vingt consultations par mois. Le Dr. Isselmou Ould Boukhary, responsable du poste de santé a affirmé que la situation sanitaire des populations de la localité est satisfaisante et qu'aucun cas de Covid-19 n'est enregistré jusqu'à présent. Il a souligné que cet objectif a été atteint grâce aux campagnes de sensibilisation sur les mesures préventives effectuées auprès des

populations. Dr. Isselmou Ould Boukhary a salué les mesures prises par l'Etat pour endiguer la pandémie. Il a invité les populations de l'Adrar à l'application des mesures d'hygiène notamment le port du masque, le lavage fréquent des mains au savon, la désinfection des domiciles et le respect de la distanciation sociale. Le responsable du poste de santé a exhorté les acteurs politiques, économiques, la société civile à appuyer les efforts du gouvernement pour préserver la santé des citoyens. Si le poste de santé d'Amdeir est bien équipé, la maintenance de son matériel reste une condition essentielle pour la pour-

Inchiri :

1 105 familles démunies bénéficient des allocations financières

Au total mille cent cinq familles démunies de l'Inchiri viennent de bénéficier des allocations financières décidées dans le cadre des mesures d'accompagnement décidées par le Président de la République pour atténuer les conséquences socioéconomiques de la lutte contre la covid-19. Des mesures d'accompagnement dont le volet aides financières profite à plus de deux cent mille ménages à l'échelle nationale. Le correspondant régional de l'AMI a constaté que l'opération de paiement des bénéficiaires qui avait débuté il y a trois jours est effectuée par le réseau des CAPEC (caisses populaires d'épargne et de crédit) et qu'elle se poursuit encore. Le paiement des bénéficiaires dans leur lieu de résidence est une mesure qui permet d'éviter les attroupements déconseillés pour la prévention de la covid-19. Au Tagant des opérations similaires sont en cours et toucheront 7000 familles. Dans les deux wilayas, les services techniques en charge des opérations, ont parfois constaté des attroupement devant les sièges des CAPEC pendant le paiement, ce qui porte préjudice à l'objectif de l'opération et expose les ayants droit au risque de contamination par le virus.

Par ailleurs, la réception des dossiers des projets porteurs de revenu, en perspective de leur

financement, débutera, demain lundi, dans la wilaya de l'inchiri. Cette annonce a été faite, dimanche, au correspondant de l'AMI par le directeur de l'Agence régional de la Caisse de Dépôt et du Développement (CDD), M. Ahmed Ould Alem. M. Alem a précisé que ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme Awleyati (mes priorités), du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Il a ajouté que le quota de l'Inchiri des financements alloués se chiffre à quatre-vingt-cinq millions MRO destinés aux communes d'Akjoujt, de Benichab et de M'Haïjrat.

« La CDD a déjà informé les maires des communes précitées des composantes du dossier et leur a donné des directives devant faciliter la tâche aux citoyens désireux de participer au programme. Le montant de financement accordé varie entre vingt mille MRU et soixante mille MRU pour les coopératives ».

Le directeur régional de la CDD a enfin précisé que la sélection des dossiers retenus sera effectuée par la commission régionale du développement dont la présidence est assurée par le wali, M. Sall Säydou El Housseinou.

Deux nouveaux cas identifiés à Kaédi

Le directeur régional à l'Action sanitaire du Gorgol, M. Mohamed Mahmoud Ould Hamad, a annoncé samedi que l'un des deux cas annoncés comme atteints de Covid-19 est un chauffeur d'ambulance du Centre de santé de Touldé et que le second, également chauffeur travaille au Groupe de recherche sur le développement rural (GRDR).

Le directeur régional a indiqué que le ministère de la Santé a décidé de soumettre aux tests les membres des missions se rendant à l'intérieur du pays avant leur départ de Nouak-

chott. Une mesure qui ne manquera pas de réduire la pression sur l'équipe médicale postée à l'entrée de Kaédi ; M. Mohamed Mahmoud Ould Hamad a précisé qu'en tout état de cause, les équipes médicales sur place sont prêtes à traiter tout cas suspect avant d'ajouter que la décision a été prise de procéder à des tests quotidiens au hasard dans divers services publics et marchés afin de circonscrire la propagation du virus et d'avoir une vision plus précise de la situation épidémiologique.

Coronavirus :

Amélioration de l'état de santé des personnes testées positives à Zouerate

L'état de santé de neuf personnes testées positives, vendredi à Zouerate, évolue positivement vers la guérison, selon le directeur régional à l'action sanitaire (DRAS) du Tiris-Zemmour, Dr. Mohamed Ould Ahmed Ould Abdi, joint sur place par le correspondant de l'AMI. Le DRAS a ajouté que ses équipes ont dépisté le même jour, 200 per-

sonnes dont les neuf cas précités, et parmi lesquels figurent des ressortissants maliens.

Dr. Abdi a enfin exhorté les habitants de Tiris-Zemmour à veiller sur l'application des précautions préventives : lavage des mains avec du savon, port de masque et distanciation sociale.

ACTUALITE

Le ministre de l'Équipement s'enquiert de l'État d'avancement des chantiers routiers



Pour s'enquérir de l'état du déroulement des travaux au niveau de certains axes routiers dans la wilaya de Nouakchott, le ministre de l'Équipement et des Transports, M. Mohamedou Ahmedou M'Haïmid, a effectué, dimanche des

visites de terrain, en compagnie des services techniques en charge de la supervision et du contrôle. Sur place, le ministre a suivi des explications des techniciens du Laboratoire national des travaux publics (LNTP) sur l'état d'avancement des

travaux, état estimé actuellement à 19%.

Il a, également, été informé des problèmes rencontrés dans la réalisation du projet, et a recommandé aux différents intervenants de coordonner leurs activités et de se concerter régulièrement sur les meilleurs moyens de remédier aux difficultés. M'Haïmid a insisté sur l'intérêt de construire des routes avec les qualifications techniques requises, conformément aux exigences définies par les cahiers de charges. Le ministre s'est rendu dans le projet d'extension des trottoirs allant de carrefour Tensouéilem au poteau électrique III, soit une longueur de 4,4km, dans la moughataa d'Arafat, ainsi que sur le tronçon carrefour Sabah-siège de la SONEF.

Brakna:

Distribution d'équipements, matériels, produits d'hygiène et de consommables dans les structures sanitaires

La Région du Brakna a lancé aujourd'hui une opération de distribution de consommables médicaux, de matériels et produits d'hygiène fournis par la coopération allemande au profit de tous les postes et centres de santé de la wilaya.

Le wali du Brakna, M. M'Rabih Rabou Ould Bounena Ould Abidine, a remercié tous les acteurs politiques, en particulier la Région du Brakna et l'Association des maires pour ce don qui contribuera à soutenir les établissements de santé dans la wilaya, appelant à participer aux opérations de mobilisation contre la pandémie.

Pour sa part, le président du Conseil régional du Brakna, Dr Moustapha Ould Mohamed Mahmoud a souligné que ce don intervient pour offrir aux formations sanitaires du matériel et des consommables médicaux dans ces circonstances exception-



nelles. Il a remercié la coopération allemande pour la fourniture de cette assistance, reçue en temps opportun. Quant au directeur régional à l'action sanitaire du Brakna, Dr Mohamed El Mokhtar Ould Mohamed Nagem, il a expliqué que ce don de matériel médical et d'hygiène bénéficiera aux postes et centres de santé

ainsi qu'aux hôpitaux de la wilaya. Notons que le Conseil régional du Brakna avait distribué un premier lot d'aide médicale au début de cette crise, dont certains centres de santé de la wilaya avaient bénéficié. La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités administratives et de sécurité de l'Etat.

Nouadhibou:

Le port de la Baie du Repos lance une vaste campagne de nettoyage

Le président de l'Autorité de la zone franche de Nouadhibou, M. Amadou Tijani Thiam, a supervisé vendredi au port de la Baie du repos, la distribution de masques au profit des citoyens. Il s'est également informé de l'avancement de l'opération de nettoyage du port lancée il y a deux semaines dans le cadre des efforts visant à accroître la rentabilité



de cette infrastructure économique. Le président de l'Autorité de la zone franche de Nouadhibou a affirmé, dans un discours pour la circonstance, que cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics pour lutter contre l'épidémie du coronavirus, en application des directives du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, et conformément aux recommandations du Comité interministériel chargé de lutter contre la Covid-19. Il a ajouté que ce processus fait partie d'une série d'opérations entreprises récemment par l'Autorité de la zone franche de Nouadhibou en vue d'accompagner l'action menée par l'État pour lutter contre ce fléau. À son tour, le directeur général du port de la baie du repos, M. Mohamed Fall Ould Youssef, a souligné que la distribution de masques aux visiteurs de cette infrastructure vitale, est intervenue après le net-

toyage des installations portuaires. Elle s'inscrit dans la droite ligne des efforts que le port de la Baie du repos déploie pour préserver le rôle de leadership que cette institution joue dans le développement de la ville.

Il a souligné que ces efforts se répercuteront sur la situation économique du citoyen à travers l'augmentation de la rentabilité de cette installation, qui est fréquentée par plus de 50000 citoyens pratiquant des activités économiques liées à la pêche. M. Mohamed Fall Ould Youssef s'est enfin engagé à œuvrer à augmenter la contribution du port au développement local. Le lancement de cette opération s'est déroulé en présence du secrétaire général de l'Autorité de la zone franche de Nouadhibou, du président du conseil d'administration du port de la baie du repos et de certains responsables de la zone franche,

Covid-19 :

115 guérisons, 3 décès et 171 nouveaux cas confirmés de contamination

La situation épidémiologique de la covid-19 en Mauritanie a été marquée ces dernières 24 heures par cent quinze guérisons, trois décès et cent soixante-onze nouveaux cas confirmés de contamination au covid-19 enregistrés, selon le directeur de la surveillance épidémiologique et de l'information sanitaire au ministère de la santé, Dr. Mohamed Mahmoud Ould Ely Mahmoud, lors d'un point de presse quotidien, précisant que les nouveaux cas se répartissent comme suit:

- Atar :1
- Kiffa :1
- Bababé :1
- Boghé :1
- Kaédi :3
- Ould Yenge :1
- Néma :1
- Aïoun :2

- Tintane :1
- Benichab :2
- Dare-Naïm :
- Teyaret :25
- Toujomaine :36
- Ksar :6
- Sabkha :5
- Tevragh-Zeina
- Arafat :36
- El Mina :9
- Riyad :9
- Moudjéria :3
- Boutilimit:2
- Rosso:2

Le directeur a indiqué que les cas enregistrés sont le résultat obtenu après la réalisation de 1960 tests dont 229 tests de suivi. Ces résultats portent le cumul à 2984 cas de contamination confirmés dont 811 guérisons et 111 décès.

Coronavirus :

Tous les individus en contacts avec les 17 cas enregistrés au Trarza sont identifiés

« Tous les individus qui étaient en contact avec les 17 cas enregistrés, samedi, au Trarza, notamment Boutilimit, Keur Maccine et Ouad Naga sont identifiés par les autorités administratives et sanitaires », a déclaré à l'AMI le directeur régional de l'action sanitaire (DRAS du Trarza), Dr. Bamba Ould Mohamed Mahmoud.

Il a ajouté que les cas de Boutilimit et de Ouad Naga résultent des contacts établis avec des malades déjà dépistés positifs et confinés. « S'agissant des cas de Keur Maccine, les autorités sanitaires mènent les investigations pour identifier la source de contamination », a-t-il, noté.

Coronavirus :

Identification de toutes les personnes qui étaient en contact avec le cas confirmé à Ouad Naga

« Dès la confirmation, vendredi à Ouad Naga, d'un nouveau cas de la covid-19, les autorités sanitaires et administratives de la moughataa ont effectué la recherche de toutes les personnes qui avaient eu des contacts avec lui pour les confiner et les dépister», a déclaré le directeur

régional à l'action sanitaire (DRAS) du Trarza, Dr. Bamba Ould Mohamed Mahmoud, joint par le correspondant de l'AMI. Il a ajouté que le sujet testé positif a été contaminé par son collègue atteint par le virus, et déjà placé sous surveillance médicale

Nouadhibou :

Première vague des Mauritaniens revenant du Maroc

Le rapatriement des Mauritaniens qui se trouvaient au Maroc et désireux de rentrer au pays, a débuté dimanche. Ces compatriotes étaient bloqués au Maroc du fait de la fermeture des frontières, pour en raison de la covid-19.

La première vague de ce retour (338 personnes) a été accueillie au kilomètre 55, passage frontalier avec le Maroc, par les autorités régionales de Dakhlet- Nouadhibou, à leur tête, le wali, M. Yahya Ould Cheikh Mohamed Vall. Des tentes ont été dressées pour les recevoir, et des équipes médicales mobilisées afin de dépister d'éventuels cas de contaminations. Commentant l'opération, le wali a

précisé que ce retour s'est déroulé dans des conditions satisfaisantes, et que des moyens de transport ont été mobilisés pour acheminer les individus testés négatifs à Nouakchott ou à Nouadhibou, selon leur convenance.

« Les examens médicaux ont déjà révélé un résultat négatif pour cent sujets, et nous espérons qu'il en sera de même pour les autres dont les résultats ne sont pas encore disponibles » a ajouté le wali qui a précisé que si les résultats révélaient des cas positifs, ceux-ci seraient confinés à Nouadhibou afin d'y subir le traitement approprié. « Mais nous n'en sommes pas encore là » a-t-il conclu.

La ministre de l'Environnement à Horizons :

La ministre de l'Environnement et du Développement durable, Mme Mariem Bekaye a accordé une interview au journal Horizons dans laquelle, elle a notamment abordé la question de la préservation de la biodiversité qui est devenue un défi mondial. Avançant des statistiques, Mme la ministre précise que « les derniers rapports de l'ONU montrent que près de 40% des espèces de la faune et de la flore pourraient s'éteindre d'ici 2050 ».

Elle a insisté sur le rôle primordial des écosystèmes dans la préservation de la biodiversité dont les différentes composantes fournissent les matières premières dont nous avons besoin, notamment pour assurer notre sécurité alimentaire, notre santé et notre bien-être. « C'est pourquoi le gouvernement a fait de la préservation de la biodiversité une priorité nationale, inscrite dans la Déclaration de politique générale de son Excellence Monsieur le Premier Ministre », a assuré la première patronne de ce ministère.

Mme Mariem Bekaye a, entre autres, mentionné l'intérêt de la sensibilisation pour la protection du milieu naturel, les défis auxquels font face son institution, la question des ressources humaines, l'utilité de la coopération et du partenariat ou encore sa grande expérience d'experte des organisations multilatérales. Elle n'a pas manqué d'évoquer la pandémie du COVID-19 en s'appuyant sur « la mise en évidence par les scientifiques des corrélations entre les changements environnementaux (exploitation intensive de la terre, déforestation et braconnage) et l'émergence de ces maladies infectieuses ».



Horizons : Le thème de la journée mondiale de l'environnement, le 5 juin 2020, est "la biodiversité". Ya-t-il une signification particulière à ce thème et que porte-t-il de stratégique pour votre département et votre politique ?

Mariem Bekaye : La question de la préservation de la biodiversité est devenue un défi mondial. Les derniers rapports de l'ONU nous signalent une accélération de la disparition des espèces animales et végétales mais aussi de la dégradation des écosystèmes naturels, terrestres et marins. Près de 40% des espèces de la faune et de la flore pourraient s'éteindre d'ici 2050.

La Mauritanie n'échappe pas à cette tendance mondiale. La dégradation des terres touche en moyenne près de 220.000 ha/an, et au rythme actuel de la déforestation, qui détruit 8000 ha/an, nos forêts auront totalement disparues d'ici 2060. La situation de la faune sauvage est, elle aussi, assez préoccupante. Plusieurs espèces ont totalement disparu comme l'éléphant, le lion, l'autruche et la girafe et d'autres sont fortement menacées comme la gazelle, le lièvre et la grande outarde.

Compte tenu de l'importance économique, sociale et sanitaire des services rendus par les écosystèmes, on comprend parfaitement qu'il est impératif de préserver leur équilibre et leur biodiversité pour qu'ils puissent continuer à fournir les matières premières dont nous avons besoin, notamment pour assurer notre sécurité alimentaire, notre santé et notre bien-être.

C'est pourquoi le gouvernement a fait de la préservation de la biodiversité une priorité nationale, inscrite dans la Déclaration de politique générale de son Excellence Monsieur le Premier Ministre.

Cette thématique est donc inscrite parmi les axes prioritaires sur lesquels travaillent le ministère de l'Environnement et du Développement durable. Elle bénéficie de près de 30% du budget du Département pour l'année 2020. Nous procéderons, l'année prochaine, à la révision de la stratégie nationale pour la biodiversité afin de prendre en compte les nouveaux objectifs mondiaux qui devraient être adoptés lors du prochain Sommet des Nations Unies sur la Biodiversité, prévu en 2021.

Horizons : On dit que la nature réserve à l'homme plein de surprises. Pouvez-vous nous orienter un peu à la lumière de cette pandémie de la COVID-19 ?

Mariem Bekaye : Rappelons tout d'abord que la Covid-19 est due à l'émergence d'un agent infectieux de type coronavirus, dont la famille virale est déjà connue. Nous savons également que 70 % des maladies infectieuses « émergentes » comme le coronavirus, sont des maladies qui se transmettent de l'animal à l'homme (zoonoses).

Il y a aujourd'hui une mise en évidence croissante par les scientifiques des corrélations entre les changements environnementaux (exploitation intensive de la terre, déforestation et braconnage) et l'émergence de ces maladies infectieuses. Les changements environnementaux induisent une destruction et une fragmentation des habitats ainsi qu'une perte de la biodiversité. Certaines études indiquent qu'une faible diversité biologique pourrait favoriser la spécialisation et l'expansion de pathogènes virulents. Toutefois, les connaissances sur ce sujet évoluent mais des études plus poussées restent nécessaires pour mieux comprendre les interactions en cause. Le changement climatique est également un facteur de risque d'émergence zoonotique.

Dans tous les cas, les stratégies de réponse aux risques d'émergence des zoonoses doivent impérativement inclure une réduction de la pression sur les écosystèmes et la préservation de la biodiversité. La mise en application de l'approche multisectorielle « Une seule santé » répond à ce défi et devient aujourd'hui incontournable. Cette approche vise à favori-

ser l'intégration des dimensions liées à la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes et de la biodiversité.

Horizons : Est-ce que la Mauritanie a avancé par rapport à la sensibilisation sur la préservation de son environnement ?

Mariem Bekaye : Même si des avancées sont à noter, nos concitoyens restent pour la plus grande majorité, encore peu sensibles aux questions environnementales. Ceci se traduit par des comportements qui favorisent le gaspillage des ressources, la pollution et le braconnage des espèces sauvages.

La sensibilisation et l'éducation à l'environnement et au développement durable constituent un axe essentiel des missions du ministère de l'Environnement et du Développement durable et un outil d'accompagnement de sa stratégie et de son plan d'actions 2020-2022.

En effet, convaincu qu'il est impossible de mener une politique environnementale efficace et durable sans le soutien de tous les citoyens et des acteurs du développement, nous avons élaboré un programme de sensibilisation (2020-2021) dont la mise en œuvre a déjà commencé.

Ce programme vise à développer au sein de la société en général et des jeunes en particulier :

(i) une prise de conscience réelle des enjeux

environnementaux et de leurs impacts, (ii) un changement de comportement durable et (iii) un sentiment de responsabilité vis-à-vis de l'intérêt général. Il ambitionne également de favoriser la promotion des bonnes pratiques et des solutions alternatives basées sur la nature.

Horizons : Quels sont, aujourd'hui, les défis auxquels vous êtes confrontés en tant que ministre de l'Environnement de notre pays ?

Mariem Bekaye : Notre ministère fait face à un certain nombre de défis d'importance dont :

- La prise en compte encore limitée de certaines problématiques liées à l'environnement, la biodiversité et le changement climatique, dans les politiques et programmes publics ;
- L'absence d'application de la réglementation environnementale due au manque de sensibilisation, à la faiblesse des moyens alloués à la police environnementale et à certains déficits de coopération qui restent à améliorer;
- L'absence de normes environnementales nationales ;
- Le manque d'expertise dans plusieurs domaines clés ;
- La faiblesse des moyens alloués aux structures décentralisées du ministère de l'Environnement et du Développement durable ;
- Les lacunes dans la cohérence, la gestion et le suivi-évaluation des projets ;
- L'existence de données limitées sur l'état actuel de l'environnement.

Certains de ces points sont en cours d'amélioration. D'autres vont nécessiter des efforts à plus long terme.

Horizons : Il semble que vous avez récemment confirmé que l'économie du pays et le bien-être de la société dépendent en grande partie de la protection de l'environnement. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Mariem Bekaye : C'est tout à fait exact. Les écosystèmes naturels sont le socle de l'économie et du bien-être humain. Notre économie est entièrement basée sur l'exploitation de ressources naturelles (terre, ressources pastorales, halieutiques, minières, hydrocarbures, eau, énergie solaire et éolienne). Les secteurs de l'agriculture, pêche, mines et hydrocarbures fournissent près de 40% du PIB national. Toutes ces ressources sont vitales pour notre économie, notre sécurité alimentaire, notre santé et notre bien-être, mais elles subissent



une exploitation intensive qui menace à moyen et long terme l'équilibre et le fonctionnement des écosystèmes naturels.

Il est également important de souligner que certaines de ces ressources sont des ressources non renouvelables (Pétrole, gaz, minerais, terres arables) qui sont donc appelées à s'épuiser un jour. Les autres ressources peuvent se renouveler tant que le taux d'utilisation ne dépasse pas le taux de reconstitution naturelle. Lorsque le seuil critique d'exploitation est atteint, la structure et les fonctions des écosystèmes peuvent être soit irréversiblement touchées ou bien leur restauration sera très coûteuse.

Les citoyens et les exploitants ne sont pas toujours convaincus des limites absolues de la quantité de ressources disponibles et de la nécessité d'adopter des modes de production et de consommation qui favorisent une utilisation raisonnée des ressources et limitent la dégradation des écosystèmes et la pollution. Il est important de leur expliquer qu'une telle démarche pourrait réduire les coûts économiques tout en améliorant la qualité de vie.

Horizons : Au regard de votre grande expérience d'experte des organisations multilatérales, pensez-vous que le multilatéralisme pourra garantir des solutions appropriées aux grands défis écologiques du monde comme le climat, la biodiversité et le droit international ? Expliquez un peu à nos lecteurs ?

Mariem Bekaye : Le multilatéralisme a depuis toujours fait avancer bien des causes parce qu'il favorise une réflexion élargie, un débat d'idées et finalement un engagement des Nations autour d'un consensus global qui devrait tendre vers une action collective. Il est vrai que ce consensus est parfois atteint après de longues séries de négociations mais cela n'est pas étonnant vu qu'il faut arriver à mettre tout le monde d'accord et préserver les intérêts des uns et des autres.

Le multilatéralisme offre aux Etats la possibilité d'œuvrer ensemble pour faire face aux défis complexes et interdépendants qui touchent le monde comme les changements climatiques, la dégradation de la biodiversité et des écosystèmes, la sécurité, la migration, la lutte contre les inégalités et aujourd'hui la pandémie du Covid 19. Ces défis ne peuvent être appréhendés qu'à travers des approches communes.

Nous devons reconnaître au système multila-



téral des avancées notables comme celles qui ont conduit à l'adoption de l'Agenda 2030 pour le développement durable, l'Accord de Paris sur le climat.

Toutefois, ce système n'est pas parfait. Face à la multiplicité des défis et des urgences, nous avons besoin aujourd'hui d'un système multilatéral renforcé et innovant en matière de concertation, de coordination des efforts, d'intégration des approches, de collaboration, de solidarité et d'inclusion.

Horizons : Votre politique accorde plus d'intérêt à la coopération et au partenariat y compris au plan local. De quel partenariat s'agira-t-il et pour quels résultats ?

Mariem Bekaye : La coopération et l'établissement de partenariats innovants et multi-formes font partie des principes clés de tout développement durable.

La protection et la gestion durable de l'environnement ne relèvent pas uniquement du niveau politique qui est fondamental certes, pour asseoir les stratégies et le cadre législatif adéquat. Mais la contribution des acteurs clés et des collectivités locales dans la formulation et

la mise en œuvre des politiques et programmes est indispensable pour la réussite et la pérennité des interventions. En effet, les programmes qui ne prennent pas en compte les besoins et les intérêts des populations et des acteurs locaux ont montré leurs limites.

Nous devons travailler avec les régions et les communes qui sont dotées de compétences environnementales comme la protection du milieu et des ressources naturelles, l'éducation environnementale et la gestion des déchets. Nous devons également établir des partenariats plus efficaces avec la société civile et le secteur privé et nous assurer d'une plus grande implication des femmes, des jeunes, et des groupes vulnérables.

Horizons : Etant donné que plusieurs départements sont également responsables de certaines questions environnementales, pensez-vous que le niveau de coordination de l'action gouvernementale est satisfaisant et comment faire pour le renforcer aux niveaux central et régional ?

Mariem Bekaye : Il est important de souligner ici que les problématiques environnementales doivent être intégrées dans les principales stratégies et programmes sectoriels dont les interventions pourraient impacter négativement l'environnement. Ainsi, on s'assure que les mesures nécessaires seront mises en place pour limiter au maximum ces impacts. Alors oui, il s'agit là bien d'une responsabilité commune. Le mandat du ministère de l'Environnement et du Développement durable est d'accompagner les secteurs pour promouvoir cette intégration et s'assurer de la cohérence des politiques en matière environnementale. Tous les projets ou programmes d'envergure sont par ailleurs soumis à la réalisation préalable d'une étude d'impact environnemental (EIE) indépendante qui doit être lancée par le promoteur ou le maître d'ouvrage conformément à la procédure décrite dans le Décret sur les EIE.

La coordination de l'action gouvernementale se fait déjà à travers les réunions du Conseil des Ministres, les comités interministériels présidés par son Excellence Monsieur le Premier Ministre ou encore les comités techniques interministériels. Tous ces mécanismes

nous permettent de renforcer la prise en compte des questions environnementales dans les politiques, programmes et investissements publics. D'autres cadres de concertation sur l'environnement et le littoral existent aussi mais nécessitent d'être redynamisés. Nous allons y travailler.

Horizons : La question des ressources humaines dans le secteur public se pose de plus en plus avec acuité. Que pensez-vous faire pour disposer des moyens humains compétents et à la hauteur de votre ambition ?

Mariem Bekaye : Nous manquons effectivement de ressources humaines ayant l'expertise adéquate pour accompagner les ambitions du gouvernement en matière de transition écologique et d'amélioration des performances environnementales du pays. Pour améliorer cette situation nous allons travailler à deux niveaux :

-A court terme, nous sommes en train de finaliser un programme de formation et nous avons déjà approché certains de nos partenaires pour sa mise en œuvre ;

-A plus long terme, nous devons promouvoir l'intégration de la dimension environnementale dans l'enseignement à tous les niveaux.

Horizons : Un message particulier à nos lecteurs ?

Mariem Bekaye : Je dirai que nous avons d'importants défis à relever sur le plan environnemental et nous avons besoin d'un engagement citoyen plus fort, d'une plus grande implication des élus locaux et du secteur privé. Les efforts du Gouvernement pour protéger l'environnement doivent s'accompagner d'un changement des modes actuels de production et de consommation qui surexploitent les ressources naturelles.

Je terminerai en rappelant que la santé des écosystèmes naturels conditionne la santé humaine, la durabilité des opportunités économiques et de nos moyens de subsistance.

Propos recueillis par :
Baba Dianfa Traoré



ANNONCES

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(Services de consultant : Consultant individuel)

RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN EDUCATION/FORMATION

Pays : République Islamique de Mauritanie

Autorité contractante : Direction des Projets Education et Formation

Intitulé du Projet : Projet d'appui à l'Enseignement de Base II (PASEB II)

N° d'Identification du Projet : IDA PASEB 163143

La Mauritanie ayant souscrit à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, est appelée à consentir des efforts dans le domaine de l'éducation pour l'atteinte de l'ODD4 qui vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » d'ici 2030.

Au regard de tous ces éléments, une réforme induisant un changement profond et transformationnel du système éducatif national s'impose.

Pour s'adapter à l'environnement mondial, asseoir son développement sur des bases saines et solides, tirer ainsi profit de son avantage comparatif lié à sa position géostratégique, le pays doit disposer d'un vivier de travailleurs possédant les connaissances et compétences lui permettant de prendre en charge de la manière la plus indépendante possible le chantier de son développement durable.

La réalisation de cet ensemble de mesures urgentes et engagements internationaux constitue une préparation du terrain au processus de concertation sur la réforme du secteur, dont la feuille de route a été approuvée en conseil des ministres pour aboutir à la loi d'orientation encadrant la mise en place de l'école républicaine au service de l'Unité nationale, l'inclusion sociale et le développement durable.

Le MEFRSEN a requis l'appui de la Banque mondiale pour l'assister dans cette démarche, avec la perspective d'un appui technique et financier pour la mise en œuvre de cette stratégie. Les présents TDRs définissent le type d'assistance technique sollicitée.

La Direction des Projets Education et Formation (DPEF) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés par le recrutement d'un expert en éducation/Formation, doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).

Objectif:

L'objectif de cette consultation est de faciliter, à travers une réelle implication des structures du Ministère, la réalisation de l'ensemble des actions prévues par le Département quelque soient les entités qui en bénéficient ou la nature de l'activité.

La mission consiste à mettre une expertise de qualité à la disposition de la DSPC, la DRH et à travers elles à tous les services du département.

Cette assistance technique portera une attention particulière aux aspects de conception et du pilotage de l'action éducative dans le but d'améliorer la formation initiale et continue ainsi que le renforcement des capacités du personnel du département au niveau central et local.

Le consultant sénior spécialiste en éducation doit justifier les qualifications et compétences suivantes par des attestations confirmant les expériences dans les domaines suivants :

- Avoir un bac + 5 en sciences de l'éducation,
- Avoir une expérience générale de 20 ans dont au moins 10 ans dans le pilotage des systèmes éducatif ;
- Avoir 5 années d'expérience comme chef de mission similaire.
- La formation initiale et/continue des enseignants et professeurs ;
- La conduite des sessions de formation en gestion des écoles ;
- L'élaboration des TDR et des spécifications techniques des équipements de formation ;
- L'expérience dans l'évaluation des enseignants ;
- La conduite des enquêtes en milieu éducatif ;
- L'expérience dans l'utilisation des Systèmes d'Information et de Gestion de l'Education (SIGE) ;
- L'expérience dans les systèmes éducatifs similaires ou proches de la Mauritanie ;
- La maîtrise l'outil informatique en particulier les applications liées à la gestion des ressources humaines et la gestion financière.
- La maîtrise du français

Le consultant doit être disponible à effectuer des déplacements et séjours à l'intérieur du pays.

Les TDRs relatifs à la mission de l'Expert en Education/Formation peuvent être consultés sur www.beta.mr à partir du lien : <https://www.beta.mr/emplois-70238.jsp>

L'évaluation des manifestations d'intérêts sera faite sur la base de la comparaison des CV. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection du consultant individuel seront conformes « aux directives de la Banque Mondiale » en date juillet 2016, qui est disponibles sur le site web de la Banque www.banquemondiale.org

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09 :00 à 16 : 00 heures de l'après Midi (Heure GMT), pendant les jours ouvrables.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **vendredi 26 juin 2020 à 12 heures TU et porter expressément la mention «Recrutement d'un expert en Education/Formation».**

À l'attention de : Mr Mohamed Ould Sidi Mohamed
CIMAC/Direction des Projets Education – Formation : Immeuble de la DPEF, Rue 42-037
Tevragh Zeina Nouakchott Mauritanie BP 6541

Tel: (222) 45 25 20 63 ; (222) 45 29 12 03 & 45 29 12 04 ; Fax: [(222) 45 25 15 13

E-mail: dickel@dpef.mr; ba@dpef.mr;

**La Directrice des Projets Education et Formation
Maimouna MOHAMED TAGHI**

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(Services de consultant : Consultant individuel)

RECRUTEMENT D'UN EXPERT ECONOMISTE/PLANIFICATEUR

Pays : République Islamique de Mauritanie

Autorité contractante : Direction des Projets Education et Formation

Intitulé du Projet : Projet d'appui à l'Enseignement de Base II (PASEB II)

N° d'Identification du Projet : IDA PASEB 163143

La Mauritanie ayant souscrit à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, est appelée à consentir des efforts dans le domaine de l'éducation pour l'atteinte de l'ODD4 qui vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » d'ici 2030.

Au regard de tous ces éléments, une réforme induisant un changement profond et transformationnel du système éducatif national s'impose.

Pour s'adapter à l'environnement mondial, asseoir son développement sur des bases saines et solides, tirer ainsi profit de son avantage comparatif lié à sa position géostratégique, le pays doit disposer d'un vivier de travailleurs possédant les connaissances et compétences lui permettant de prendre en charge de la manière la plus indépendante possible le chantier de son développement durable.

La réalisation de cet ensemble de mesures urgentes et engagements internationaux constitue une préparation du terrain au processus de concertation sur la réforme du secteur, dont la feuille de route a été approuvée en conseil des ministres pour aboutir à la loi d'orientation encadrant la mise en place de l'école républicaine au service de l'Unité nationale, l'inclusion sociale et le développement durable.

Le MEFRSEN a requis l'appui de la Banque mondiale pour l'assister dans cette démarche, avec la perspective d'un appui technique et financier pour la mise en œuvre de cette stratégie. Les présents TDRs définissent le type d'assistance technique sollicitée.

La Direction des Projets Education et Formation (DPEF) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés par le recrutement d'Expert Economiste/Planificateur, doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).

L'objectif est de :

- Fournir un appui-conseil au MEFRSEN pour le renforcement de capacité, dans le domaine de l'analyse, la planification et la gestion des politiques en matière d'éducation, en vue de garantir à tous les élèves un enseignement de qualité qui permet à chacun, d'acquérir les connaissances, les comportements et les aptitudes lui garantissant la réussite au plan personnel et professionnel.

- Mettre une expertise de qualité à la disposition de la DSPC pour garantir la mise en œuvre dans les normes, du Projet d'Appui au Secteur de l'Education de Base -2 (PASEB-2) dans les délais impartis.

Le consultant devra justifier par des attestations les qualifications, compétences et expériences suivantes :

- Justifier d'un diplôme universitaire niveau Bac+5 en sciences économiques/économétrie/planification ou équivalent ;
- Justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dans la gestion des statistiques de programmes et projets de développement liés à l'éducation ;
- Disposer d'une forte expérience en méthodes et techniques d'analyse de statistiques dans le secteur de l'Education et de la Formation ;
- Être familier avec les procédures nationales, notamment en matière d'études statistiques de programmes/projets ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique, des logiciels courants (Word, Excel, Access, Power point, MS Project...), et de la gestion de systèmes de collecte et d'exploitation de données avec les outils statistiques et économétriques (SPSS, Stata, E-Views, ...) Être motivé et capable de travailler sous pression, en équipe et dans un environnement multiculturel, faire preuve d'ouverture d'esprit et de souplesse ;
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française (surtout sur le plan rédactionnel) ;
- La connaissance de l'Arabe est un atout.

Les TDRs relatifs à la mission de recrutement d'Expert Economiste/Planificateur, peuvent être consultés sur www.beta.mr à partir du lien : <https://www.beta.mr/emplois-70236.jsp>

L'évaluation des manifestations d'intérêts sera faite sur la base de la comparaison des CV. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection du consultant individuel seront conformes « aux directives de la Banque Mondiale » en date juillet 2016, qui est disponibles sur le site web de la Banque www.banquemondiale.org

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09 :00 à 16 : 00 heures de l'après Midi (Heure GMT), pendant les jours ouvrables.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **vendredi 26 juin 2020 à 12 heures TU et porter expressément la mention «Recrutement d'un consultant Economiste/Planificateur».**

À l'attention de : Mr Mohamed Ould Sidi Mohamed
CIMAC/Direction des Projets Education – Formation : Immeuble de la DPEF, Rue 42-037
Tevragh Zeina Nouakchott Mauritanie BP 6541

Tel: (222) 45 25 20 63 ; (222) 45 29 12 03 & 45 29 12 04 ; Fax: [(222) 45 25 15 13

E-mail: dickel@dpef.mr; ba@dpef.mr;

**La Directrice des Projets Education et Formation
Maimouna MOHAMED TAGHI**

ANNONCES

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(Services de consultant : Consultant individuel)

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SUIVI EVALUATION

Pays : République Islamique de Mauritanie

Autorité contractante : Direction des Projets Education et Formation

Intitulé du Projet : Projet d'appui à l'Enseignement de Base II (PASEB II)

N° d'Identification du Projet : IDA PASEB 163143

La Mauritanie ayant souscrit à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, est appelée à consentir des efforts dans le domaine de l'éducation pour l'atteinte de l'ODD4 qui vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » d'ici 2030.

Au regard de tous ces éléments, une réforme induisant un changement profond et transformationnel du système éducatif national s'impose.

Pour s'adapter à l'environnement mondial, asseoir son développement sur des bases saines et solides, tirer ainsi profit de son avantage comparatif lié à sa position géostratégique, le pays doit disposer d'un vivier de travailleurs possédant les connaissances et compétences lui permettant de prendre en charge de la manière la plus indépendante possible le chantier de son développement durable.

La réalisation de cet ensemble de mesures urgentes et engagements internationaux constitue une préparation du terrain au processus de concertation sur la réforme du secteur, dont la feuille de route a été approuvée en conseil des ministres pour aboutir à la loi d'orientation encadrant la mise en place de l'école républicaine au service de l'Unité nationale, l'inclusion sociale et le développement durable.

Le MEFRSEN a requis l'appui de la Banque mondiale pour l'assister dans cette démarche, avec la perspective d'un appui technique et financier pour la mise en œuvre de cette stratégie. Les présents TDRs définissent le type d'assistance technique sollicitée.

La Direction des Projets Education et Formation (DPEF) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés pour le recrutement d'un spécialiste en Suivi Evaluation, intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).

L'objectif est de :

- Fournir un appui-conseil au MEFRSEN pour instaurer au sein du secteur une culture de l'évaluation dans la mise en œuvre des politiques en matière d'éducation et d'épauler le Ministère dans les phases diagnostic, conception et élaboration des différents axes de la réforme du secteur.

- Mettre une expertise de qualité à la disposition de la DSPC pour garantir la mise en œuvre du Projet d'Appui au Secteur de l'Education de Base -2 (PASEB-2) dans les délais impartis et en respect des normes.

Le consultant devra justifier par des attestations les qualifications, compétences et expériences suivantes :

- Avoir un Bac +5 ou équivalent, en économie de l'éducation, en sciences de l'éducation, ou autres sciences sociales ;

- Avoir 10 ans d'expériences au moins dans la gestion, la mise en œuvre, ou la coordination dans le domaine d'éducation (Fondamental / Secondaire) ;

- Avoir 5 ans d'expériences au moins en évaluation dans le domaine d'éducation ;

- Avoir une bonne connaissance du système éducatif mauritanien ;

- Maîtrise de logiciels de traitement des données ;

- Une excellente connaissance des diverses méthodologies qualitatives, y compris des entretiens individuels et des focus groups ;

- Excellentes compétences en matière d'analyse de données quantitatives ;

- Maîtrise et excellentes capacités de conception et d'élaboration des instruments de suivi-évaluation.

- Maîtrise des logiciels (Word, Excel, SPSS, Stata, ...) ;

- Bonne connaissance du français écrit et parlé ;

- La connaissance de l'Arabe est un atout.

Les TDRs relatifs à la mission du Spécialiste en Suivi Evaluation, peuvent être consultés sur www.beta.mr à partir du lien : <https://www.beta.mr/emplois-70237.jsp>

L'évaluation des manifestations d'intérêts sera faite sur la base de la comparaison des CV. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection du consultant individuel seront conformes « aux directives de la Banque Mondiale » en date juillet 2016, qui est disponibles sur le site web de la Banque www.banquemondiale.org

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09 :00 à 16 :00 heures de l'après Midi (Heure GMT), pendant les jours ouvrables.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le vendredi 26 juin 2020 à 12 heures TU et porter expressément la mention « Recrutement d'un consultant en Suivi Evaluation ».**

À l'attention de : Mr Mohamed Ould Sidi Mohamed

CIMAC/Direction des Projets Education - Formation : Immeuble de la DPEF, Rue 42-037

Tevragh Zeina Nouakchott Mauritanie BP 6541

Tel: (222) 45 25 20 63 ; (222) 45 29 12 03 & 45 29 12 04 ; Fax: ((222) 45 25 15 13

E-mail: dickel@dpef.mr; bo@dpef.mr;

La Directrice des Projets Education et Formation
Maimouna MOHAMED TAGHI

Ministère de l'Economie et de l'Industrie
Direction des Projets Education et Formation

Avis d'appel d'offres Relatif à
Acquisition et installation d'équipements informatique du SIGE destinés à l'Administration
Centrale, DREN, IDEN et Etablissements.

Le 18/06/2020

1 Avis d'Appel d'Offres National (AON) No : 06/DPEF/I'NDSE/2020

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication le PAD/CIMAC/DPEF/2020, sur les sites www.beta.mr et www.pmd.mr.

2. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un don de l'IDA pour le financement de la composante appui à l'Enseignement de Base, et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition et installation d'équipements informatique du SIGE destinés à l'Administration Centrale, DREN, IDEN et Etablissements.

3. La Direction des Projets Education Formation sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondants aux qualifications requises pour l'acquisition et installation des équipements bureautique informatiques du SIGE destinés à l'Administration Centrale, DREN, IDEN et Etablissements, en lot unique.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) telle que défini dans les « Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de FAID », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives de juillet 2016.

5. L'Administration se réserve le droit de ne pas donner suite à ce présent DAO ou de ne donner qu'une suite partielle.

6. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Mohamed Ould Sidi Mohamed, E-mail : mosm@dpef.mr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante : Direction des Projets Education - Formation, BP ; 6541 Téléphone (+222) 45 25 20 63 ; (+222) 45 29 12 03 & 45 29 12 04, Fax ; (+222) 45 25 15 13, de 09 Heures du matin à 16 heures de l'après Midi

(Heure GMT), pendant les jours ouvrables.

7. Les exigences en matière de qualifications sont

• Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite (Etats financiers certifiés pour les trois derniers exercices) qu'il satisfait aux exigences ci-après :

• Réaliser un chiffre d'affaire moyen durant les trois dernières années au moins égale au montant de son offre.

• Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui (attestations de bonne exécution), qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

• Réaliser durant les cinq dernières années au moins un marché similaire. La similitude devra porter sur le volume en valeur absolu d'un contrat de fourniture.

Le soumissionnaire doit proposer un calendrier de livraison et d'installation au maximum de (2) mois calendaires à compter de la mise en vigueur du contrat.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse (i) mentionnée ci-dessous, contre un paiement non remboursable de 5 000 N-UM (Cinq mille Ouguiya), ou sa contre-valeur en monnaie librement convertible au compte bancaire ouvert au nom de la DPEF à la BMCI, Nouakchott, dont les coordonnées

BANQUE MAURITANIENNE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL			
Références bancaires			
Codé banque	Codé agence	N° du compte	Clé RIB
00010	00001	01299070101	79
Adresse SWIFT		MBIC MRMRXXX	
IBAN : MR 110001000010120907010179			

sont les suivantes :

1. Sur présentation du récépissé de la banque, le Dossier d'Appel d'Offres sera remis aux candidats intéressés ou adressé à

leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.

2. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous (ii) au plus tard le jeudi 23 juillet 2020. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

3. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse (ii) indiquée ci-dessous le jour et à l'heure de la date limite de dépôt des offres.

4. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission pour un montant de 60 000 MRU (Soixante Mille Ouguiya), ou sa contre-valeur en monnaie librement convertible.

Cette garantie doit demeurer valide pendant (120) cent vingt jours. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de (90) quatre-vingt-dix jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

5. Les montants des offres doivent être calculés en toutes taxes.

6. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont

i) Direction des Projets Education - Formation ; à l'attention de Maimouna Mohamed TAGHI, E-mail: d,dpef@dnef.mr ; République Islamique de Mauritanie ;

Téléphone ; H222) 45 25 20 63 ; +(222) 4529 12 03 & 45 29 12 04, Fax : +(222) 45 25 15 13 ;

ii) CIMAC de la Direction des Projets Education - Formation, immeuble DPEF (Rez de Chaussée) ;

Rue 42-037 T.Z. Mauritanie
Téléphone ; (+222) 45 25 20 63, Fax ; (+222) 45 25 15 13
Nouakchott

La Directrice des Projets Education - Formation
Maimouna MOHAMED TAGHI

ANNONCES

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL (MDR)

AAO N°: 03/CMD-SE/MDR/2020

LA FOURNITURE DE MATERIELS VETERINAIRES EN UN SEUL LOT

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan Prévisionnel Annuel de Passation des Marchés (PPM) du MDR pour l'année 2020 paru dans **Horizons N° 7732 du 06 Mars 2020**;

2. Le Ministère du Développement Rural (MDR) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer son plan d'action, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de la fourniture de matériels vétérinaires.

Le Ministère du Développement Rural a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer la Direction des Services Vétérinaires (DSV), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture de matériels vétérinaires. Les fournitures seront livrées 30 jours après la notification du marché au siège de la Direction des Services Vétérinaires (DSV) Nouakchott, Mauritanie.

3. Le MDR sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces matériels.

4. Le présent appel d'offres est un Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés publics mauritanien.

5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner le Dossier d'appel d'offres auprès de la Commission des Marchés du Département du Ministère du Développement Rural / Secteur de l'Elevage (CMD-SE/MDR) ou du service marchés du Ministère du Développement Rural ou de la Direction des Services Vétérinaires (DSV) Nouakchott, Mauritanie.

7. Les exigences minimales en matière de qualification sont :

Capacité financière

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen supérieur ou égal au montant de l'offre pour les trois dernières années (2017, 2018 et 2019) de, ce chiffre d'affaires sera obtenu à partir des états financiers certifiés par expert-comptable

- Le candidat doit disposer d'une ligne de crédit égale au moins Un Million Quatre Cent d'ouguiyas (2 000 000 MRU).

Capacité technique

- Le candidat doit avoir réalisé deux marchés comparables en nature au cours des cinq dernières années.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après du Service des Marchés du Ministère du Développement Rural contre reçu de versement de la somme, non remboursable, de Deux mille (2.000) MRU au Trésor Public exclusivement.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées au plus tard le 21 Juillet 2020 à 12H00, à l'adresse :

- Commission des Marchés du Département du Ministère du Développement Rural – Secteur de l'élevage (CMD-SE).

- Étage : 1er étage.

- Ville : Nouakchott.

- Pays : Mauritanie.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le 21 Juillet 2020 à 12H00, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse :

- Salle de réunion de la Commission des Marchés du Département du Ministère du Développement Rural – Secteur de l'élevage (CMD-SE).

- Étage : 1er étage.

- Ville : Nouakchott.

- Pays : Mauritanie.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 60 000 MRU ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Cette garantie devra demeurer valide pendant une durée de 120 jours au moins à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC).

Fait à Nouakchott, le 15 juin 2020

La Secrétaire Générale du Ministère du Développement Rural
Zeinebou AHMEDNAH

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL (MDR)

AAO N°: 05/CMD-SE/MDR/2020

LA FOURNITURE DE MATERIELS DE CONTROLE VETERINAIRE ET D'INSPECTION VIANDES EN UN SEUL LOT

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan Prévisionnel Annuel de Passation des Marchés (PPM) du MDR pour l'année 2020 paru dans **Horizons N° 7732 du 06 Mars 2020** ;

2. Le Ministère du Développement Rural (MDR) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer son plan d'action, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture de matériels de contrôle vétérinaire et d'inspection viandes.

3. Le Ministère du Développement Rural a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer la Direction des Services Vétérinaires (DSV), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché fourniture de matériels de contrôle vétérinaire et d'inspection viandes. Les fournitures seront livrées 30 jours après la notification du marché au siège de la Direction des Services Vétérinaires (DSV) Nouakchott, Mauritanie.

4. Le MDR sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces matériels.

5. Le présent appel d'offres est un Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés publics mauritanien.

6. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner le Dossier d'appel d'offres auprès de la Commission des Marchés du Département du Ministère du Développement Rural / Secteur de l'Elevage (CMD-SE/MDR) ou du service marchés du Ministère du Développement Rural ou de la Direction des Services Vétérinaires (DSV) - Nouakchott, Mauritanie.

8. Les exigences minimales en matière de qualification sont :

Capacité financière

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen supérieur ou égal au montant de l'offre pour les trois dernières années (2017, 2018 et 2019) de, ce chiffre d'affaires sera obtenu à partir des états financiers certifiés par expert-comptable

- Le candidat doit disposer d'une ligne de crédit égale au moins Un Million Trois Cent ouguiyas (1 300 000 MRU).

Capacité technique

- Le candidat doit avoir réalisé deux marchés comparables en nature au cours des cinq der-

nières années.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après du Service des Marchés du Ministère du Développement Rural contre reçu de versement de la somme, non remboursable, de Deux mille (2.000) MRU au Trésor Public exclusivement.

10. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées au plus tard le 21 Juillet 2020 à 12H00, à l'adresse :

- Commission des Marchés du Département du Ministère du Développement Rural – Secteur de l'élevage (CMD-SE).

- Étage : 1er étage.

- Ville : Nouakchott.

- Pays : Mauritanie.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le 21 Juillet 2020 à 12H00, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse :

- Salle de réunion de la Commission des Marchés du Département du Ministère du Développement Rural – Secteur de l'élevage (CMD-SE).

- Étage : 1er étage.

- Ville : Nouakchott.

- Pays : Mauritanie.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 30 000 MRU ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Cette garantie devra demeurer valide pendant une durée de 120 jours au moins à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

13. Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC).

Fait à Nouakchott, le 15 juin 2020

La Secrétaire Générale du Ministère du Développement Rural
Zeinebou AHMEDNAH

ANNONCES

KINROSS Tasiast

Matériel et fournitures informatiques Déclarations d'intérêt Tasiast Mauritanie Limited SA. (Filiale de Kinross Gold Corporation)

Tasiast Mauritanie Limited SA (ou TMLSA), filiale de Kinross Gold Corporation est une entité opérant le site minier de Tasiast.

TMLSA recherche **actuellement** des manifestations d'intérêt de la part d'entreprises qualifiées fournissant du **matériel et des fournitures informatiques** pour ses opérations d'exploitation minière d'or.

Les soumissionnaires auront la possibilité de fournir une proposition de matériel et fournitures informatiques en fonction des exigences techniques et commerciales.

Exigences techniques

1. Satisfaire aux diverses exigences et spécifications techniques stipulées par le client.
2. Disposer d'un système de gestion des stocks qui peut garantir que le matériel et les fournitures informatiques fournis au client répondent aux durées de vie standard du marché.
3. Avoir mis en place un processus pour résoudre quelconques réclamations de garantie de manière précise et dans les délais.
4. Avoir établi des systèmes de gestion de la sécurité, de l'environnement et de la qualité.
5. Être capable de fournir des références démontrant une expérience pertinente dans le secteur informatique, au moins 5 ans d'expérience en tant que fournisseur (OEM, distributeur).

Exigences commerciales

1. Être enregistré et autorisé à fournir du matériel et des fournitures informatiques OEM.
2. Démontrer sa capacité à financer et à gérer un chiffre d'affaires mensuel pouvant aller jusqu'à 0,5 million USD avec des conditions de paiement de 30 jours.
3. Respecter le Code de conduite standard de Kinross.

Autres considérations

1. Un contenu local et une présence dans le pays sur les 4 sites seraient un avantage.
2. Disposer d'un entrepôt et/ou de pouvoir disposer d'un stock sur place en Mauritanie serait un avantage.

Les entreprises intéressées sont invitées à consulter l'adresse Internet du portail de TMLSA www.kinross-tasiast.mr/tmlsa-approvisionnements/ap-pel-d-offres/default.aspx où l'**Appel d'offres (AO)** sera publié en Juillet 2020, pour télécharger tous les détails des conditions de participation à l'Appel d'offres. TMLSA ne s'engage pas à donner suite à un Appel d'offres ou à un arrangement contractuel à la suite de ces Déclarations d'intérêt.

Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Ministère de la Santé

AAO No: 01/MS/CPDM/2020

Entretien des bâtiments administratifs de l'administration centrale du Ministère de la santé

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'approbation du Plan de Passation des Marchés par la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics.
2. Le Ministère de la Santé a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget de fonctionnement de 2020 alloué par l'Etat Mauritanien des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre d'un marché de fourniture des prestations d'entretien des bâtiments administratifs de son administration centrale. Les services seront fournis à l'administration centrale du Ministère et notamment pour :
 - le BLOC central R+2
 - le BOC B R+3 et,
 - BLOC DGR R+1 (ex-dispensaire MOZY)
3. pour un délai de 12 mois à compter de la notification du marché
4. Le Ministère de la Santé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'entretien des bâtiments administratifs avec preuve à l'appui de 2 deux marchés similaires en volume et en nature attesté par une administration publique ou parapublique.
5. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert.
6. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Affaires Financières du Ministère de la Santé et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Affaires Financières située en face de la GBM tous les jours ouvrables (de 8h:00mn à 16h:00mn excepté le vendredi de 8h:00mn à 11h:00mn), téléphone : 45 29 62 01 // 22 43 69 52 belkotob@yahoo.fr.
8. Les exigences minimales en matière de qualification sont précisées dans le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Affaires Financières située Ex-dispensaire MOZY, téléphone : 45 29 62 01 / 22 43 69 52, à compter du 19/06/2020, contre le paiement d'un montant de mille 1000 ouguiyas au trésor public.
10. Le Paiement non remboursable de 1000 ouguiyas ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera un versement direct contre une quittance qui sera jointe à la demande de DAO. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
11. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le 21/07/2020 à 10h:00. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront jetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
12. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse : Commission Pluri-départementale de Passation des Marchés (CPDM) à l'adresse suivante : Carrefour cité SMAR, Avenue : Moctar Ould Dadah sis Immeuble MOUNA au premier étage à 21/07/2020 à 10h :15mn.
13. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 40 000 ouguiyas ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres. La garantie de soumission demeurera valide trente (30) jours au-delà de l'expiration de la durée de validité de l'offre.

La Secrétaire Générale
Dr BA Halima Yaya

CAF

Dates et les lieux des finales des compétitions interclubs



Les demi-finales de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) se disputeront en septembre prochain, a annoncé la CAF.

La Confédération africaine de football s'est prononcée sur l'avenir des demi-finales de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération africaine de football qui

prendront place en septembre prochain. Les compétitions africaines sont toujours en suspens, depuis le début de l'épidémie du coronavirus, mais le sort de deux compétitions a déjà été décidé.

« Les demi-finales de la Ligue des Champions et de la Coupe de la CAF auront lieu en septembre prochain, mais les dates finales n'ont pas encore été arrêtées », a déclaré à

la presse le directeur de la commission des compétitions à la CAF, Samson Adamu.

La décision finale au sujet de la présence du public n'a pas encore été prise, a-t-il dit, notant que la CAF laisserait aux fédérations locales la possibilité d'en décider suivant les développements de la situation.

« La finale de la Ligue des Champions sera jouée au Cameroun, alors que celle de la CAF se disputera au Maroc », a-t-il poursuivi.

Les demi-finales de la Ligue des champions mettront aux prises le Raja de Casablanca et le Zamalek (Egypte), alors que le Wydad de Casablanca va en découdre avec l'autre club égyptien d'Al Ahly.

Quant au dernier carré de la Coupe de la CAF, il opposera la Renaissance Berkane au Hassania Agadir, et Pyramids (Egypte) au Horoya Conakry (Guinée).

La Fédération Sénégalaise de Football (FSF)

De lourdes conséquences financières

La Fédération Sénégalaise de Football (FSF) pourrait être dans l'urgence financière si la pandémie du Coronavirus perdure. A l'avènement de la Covi-d, le Sénégal, tout comme la plupart des pays, a arrêté toutes les compétitions nationales. Un fait qui pourrait avoir une répercussion négative sur l'instance faitière du point de vue financier.

En avril dernier, Maître Augustin Senghor a fait savoir que la FSF pourrait contracter une dette de 2 milliards de FCFA soit 3 millions d'euros si la pandémie n'est pas vite maîtrisée. Près de deux mois après, le président de ladite instance a toujours la même inquiétude. Et se confie à Francetv info sur l'impact que le Coronavirus pourrait avoir sur le football local, surtout la Fédération.

« En tant que fédération, je ne sais pas comment on va tenir. Beaucoup de nos fonds de nos sponsors risquent d'être compromis », a-t-il dé-



claré. « Nos partenaires vont appeler à une révision des termes des contrats. L'absence de compétitions internationales impacte également notre budget parce que le Sénégal fait partie du top 3 du football africain. Ça compte parce que ça attire des sponsors et nous recevions des droits

commerciaux de la CAF et de la FIFA pour les éliminatoires de la CAN. Les prize money impactaient positivement notre budget, mais toutes ces ressources sont perdues. Si cette situation devait perdurer pendant quelques mois, l'équilibre de la FSF serait en péril », a-t-il conclu.

Athlisme / Lamine Diack

La défense de Lamine Diack réclame l'indulgence du tribunal

Les procureurs l'ont rappelé en prenant la parole, ils ont appuyé leurs accusations sur de nombreux éléments matériels : notes, échange de mails, sms ou virements. Comme ces 600 000 euros versés par Papa Massata Diack en quatre ans à son père, que la défense de Lamine Diack a reconnu, mais balayé.

Néanmoins, les magistrats du parquet financier ont admis ne pas détenir la preuve maîtresse, ultime et qu'il fallait regarder tous éléments du dossier, comme un puzzle, pour emporter la conviction. Or, s'ils se sont montrés convaincus pour cer-

taines accusations, ils ont aussi laissé entrebâillée la porte au doute, avec cette étonnante concession : dans un dossier aussi complexe, « on peut ne pas avoir tout compris », « on peut se tromper » a déclaré l'un d'eux.

Du côté de la défense, maître Ndiaye a d'abord tenté de démonter les 5 chefs d'accusation de corruption, blanchiment et abus de confiance... avec en préambule, une admission à minima : Lamine Diack a bien choisi de retarder les sanctions contre des athlètes russes soupçonnés de dopage, le temps de finaliser les contrats avec les sponsors russes.

Une erreur, une mauvaise décision, a admis son avocat, mais prise par un président obligé de choisir entre l'éthique et la santé financière de la fédération, et qui n'avait qu'un objectif : la survie de l'IAAF. Si la morale a été malmenée, pour autant, il n'y a pas eu pacte de corruption, selon Me Ndiaye, notamment faute de contrepartie.

« Ne cédez pas à la houle du judiciairement correct »

Le financement russe des campagnes sénégalaises de 2012 ? Lamine Diack est revenu sur ses propos et il n'y a pas de preuves, a souligné l'avocat.

Grain de sel

Placardage débile

Des consignes d'obligation de port de masques sont placardées dans de nombreuses administrations, et s'ajoutent à celles d'interdiction de fumer. Parfois même elles se jouxtent.

Curieux ! Comment pourrait-on fumer tout en arborant le masque ?

L'affiche d'interdiction de fumer n'a donc plus sa raison d'être.

Avec la covid, la série des interdictions semblent s'allonger indéfiniment.

Mais, Bof ! On tiendra le coup tant qu'il n'est pas interdit de respirer...

HMS

Le Football du Gabon

Un acteur dresse un état préoccupant du Football

Président de l'Oyem AC, Landry Nkeyi est également à la tête de l'Association des Clubs de Ligue 1 et 2 du Gabon. Face à l'état du football gabonais, il se prononce. Morceaux choisis d'une interview accordée à Football365.

Le championnat

« C'est un véritable bond en arrière qui entérine un championnat décadent, plutôt que de chercher des solutions pour l'améliorer. L'une des conséquences sera la perte des revenus en cas de transferts des joueurs, lequel constitue une source des plus appréciables dans la vie d'un club. S'ensuivra une perte de visibilité directe par rapport aux autres championnats professionnels : droit d'image, sponsoring. Enfin, une dépréciation du championnat et du joueur gabonais.

La professionnalisation, c'est d'abord un état d'esprit, une exigence que l'on doit imposer à tous, notamment à travers le respect des règlements des droits et devoirs de chacun. Cela doit être une exigence de tous les instants. En outre, le football moderne ne doit plus être l'apanage des élites institutionnelles, il doit être une construction concertée de l'ensemble des acteurs notamment les ligues, clubs, joueurs... Enfin, il faut mettre l'accélérateur sur la formation et la gestion des moyens humains et financiers. Les clubs gabonais sur la scène africaine

« Il faut d'abord sensibiliser les clubs et les joueurs sur les enjeux colossaux, en termes de rentes financières, et de visibilité pour les joueurs et les clubs, quant aux bonnes participations des équipes à ce niveau. Ensuite, il faut être exi-

geant sur la formation de nos joueurs mais aussi sur la qualité des recrutements notamment internationaux. Nous devons redonner au football gabonais ses lettres d'or, afin que les meilleurs joueurs étrangers viennent nous enrichir de leur expérience.

Les Panthères

« Il n'y a pas de génération spontanée. Il n'y a eu aucun suivi après le succès de 2011 de nos jeunes Panthères. Ailleurs – Cameroun, Sénégal, Mali... –, on maximise sur la jeunesse, sa détection, sa formation tout en établissant des partenariats avec les clubs européens. Le FC Metz, Saint-Etienne, Lyon au Sénégal, Montpellier au Cameroun et la liste est longue dans toute l'Europe. Mais qu'est ce qui rend cela possible ? C'est la qualité des projets, la vision et la détermination portées par les acteurs locaux de ces pays. Ce sont là des opportunités dont nous devons absolument nous saisir parce que ce ne sont pas les talents qui manquent au Gabon...

Les ingrédients pour un développement du foot local

« Nous avons pourtant la capacité de constituer des viviers au sein des clubs car les talents ne manquent pas. Mais cela ne peut se faire sans le soutien appuyé aux clubs et les efforts conjugués de la Fégafoot, de la Linaf et des pouvoirs publics, parce qu'au-delà de l'aspect sportif, le championnat féminin doit être un vecteur de développement quant à la place, à l'intégration et à la fierté de la femme gabonaise dans la société. Quant au beach soccer, c'est un sport nouveau pour les Gabonais qu'il sera intéressant de développer pour le plaisir de tous ! Un autre défi en perspective.